



Charte de confidentialité

Le respect de la confidentialité, corollaire du respect de la dignité et de l'intimité de l'individu, constitue un droit inhérent à la personne humaine. La confidentialité des informations concernant l'utilisateur se rattache en effet au respect de la vie privée garanti par l'article 8-1 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et affirmé par l'article 9 alinéa 1er du Code civil et l'article L.1110-4 alinéa 1er du Code de la santé publique.

La confidentialité a pour objectif essentiel de protéger des informations à caractère personnel concernant l'identité de l'utilisateur, son motif d'hospitalisation ou de consultation, sa pathologie, ses problématiques personnelles et familiales, ainsi que son accompagnement.

Le respect de la confidentialité des informations concernant l'utilisateur est un devoir professionnel.

L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS DU GHNE S'ENGAGE AINSI À :

- **Échanger** avec le patient et ses proches à l'abri des regards et des oreilles indiscrettes, dans des conditions favorisant la discrétion
 - **Ne pas parler** d'un patient devant d'autres personnes notamment dans les lieux de passage (couloirs, hall d'entrée, ascenseurs, selfs...)
 - **Ne pas communiquer** d'informations sur le patient à sa famille ou à ses proches sans son accord
 - **Ne pas partager d'informations** sur le patient avec d'autres professionnels n'appartenant pas à la même équipe de soins, sans son consentement
 - **Ne pas donner d'informations** de nature médicale par téléphone sans s'être préalablement assuré de la qualité de l'interlocuteur et de son habilitation à recevoir ces informations
 - **Garantir la confidentialité du dossier** du patient lors de son transport, de son utilisation et de son archivage
 - **Respecter les procédures d'accès** aux données médicales stockées sur un support informatique (habilitation, identification, mot de passe)
 - **Ne pas divulguer** la présence d'une personne qui ne le souhaite pas
- **Respecter** le désir éventuel d'anonymat du patient

**NOTRE
ENGAGEMENT**